

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- A. Election d'un échevin complémentaire en remplacement d'un échevin empêché.
- B. Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil communal des 21, 24 et 31 janvier 2013.
- 2B – 1 Environnement.- Mission d'étude.- Gestion des pollutions des sols et des eaux souterraines sous les voiries et les terrains communaux / essais d'infiltration des eaux dans les sols: consultation.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal arrêtant les conditions du marché.
- 2C – 1 Logement.- Renforcement de l'offre de logements de transit et fixation des conditions de location.
- 2D – 1 Régie foncière.- Projet "de Puyselaer".- Construction de six logements rue Pierre de Puyselaer.- Raccordements à l'eau de ville.
- 2D – 2 Propriétés communales.- Restauration du Moulin du Nekkersgat et mise en valeur du site.- Approbation des états d'avancement n° 27 et 28 et paiement des factures à l'entrepreneur adjudicataire.- Approbation de décomptes.- Prise pour information d'une délibération du Collège échevinal.
- 3B – 1 Marché financier.- Conclusion d'emprunts pour le financement du service extraordinaire de la commune et du budget patrimonial de la Régie Foncière.- Exercice 2013.- Approbation de l'estimation, du mode de passation du marché, du cahier spécial des charges et des critères de sélection.
- 4C – 1 Accueil extrascolaire.- Constitution de la Commission communale d'Accueil.
- 6A – 1 Adhésion de la Commune d'Uccle au décret flamand sur la politique culturelle locale et engagement d'un "Cultuurbeleidscoördinator" en 2013.
- 8A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.
- 8A – 2 Rue Engeland.- Adoption provisoire d'un plan général d'alignement entre l'avenue Dolez et l'avenue d'Homborchveld.
- 8A – 3 Avenue Paul Stroobant.- Adoption provisoire d'un plan général d'alignement entre le Dieweg et le n° 41.
- 8A – 4 Ecole du Val Fleuri.- Extension du préau.- Approbation de la modification du cahier des charges.
- 8A – 5 Ecole des Eglantiers.- Remplacement de châssis (phase 2).- Approbation de la modification du mode de financement de la dépense.
- 8A – 6 Ecole de Saint-Job.- Remplacement de la chaudière et accessoires.- Approbation de la transaction relative à la liquidation de la facture et au paiement d'intérêts de retard.
- 8A – 7 Bâtiment administratif situé au rue Auguste Danse, 25.- Remplacement des éléments arrière et de dos de la chaudière et accessoires.- Approbation de la transaction relative à la liquidation de la facture et au paiement d'intérêts de retard.
- 8B – 1 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales.- Nouvelle disposition.
- 9A – 1 Convention de collaboration dans le cadre de la Maison de l'Emploi d'Uccle.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1. **M. Desmet** :

Le parc Raspail (grandeur et déchéance).

2. **Mme Ledan** :

Le programme régional de réduction des pesticides.

Uccle, le 20 mars 2013.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal f.f.,

Le Collège,

Luc PARMENTIER

Armand DE DECKER
Bourgmestre